



**SEBF**

Syndicat de  
l'enseignement des  
*Bois-Francs*

**Syndicat de l'enseignement des Bois-Francs**

3, rue Bécotte, Victoriaville, Qc G6P 8K6

Tél. : 819 809-2206 Téléc. : 819 809-2230

Courriel : [secretariat@sebf-csq.ca](mailto:secretariat@sebf-csq.ca) site Web : [sebf-csq.ca](http://sebf-csq.ca)

18 décembre 2024  
Volume 47, numéro 3

*Mot de la présidente*



# LE LIEN

*À chacun son Noël*

Même si le congé des Fêtes n'arrive que dans quelques jours, on peut déjà entendre les mélodies de Noël dans les classes et les corridors. Les décorations chaleureuses ornent les murs. Dans certains milieux, on assiste à des activités festives, des échanges de cadeaux, des concerts de Noël ou des collectes de fonds qui permettront d'adoucir le temps des Fêtes des personnes qui vivent une période plus difficile.

Ces deux dernières semaines, quoiqu'elles soient parsemées de magie et de fébrilité, demandent temps et énergie. Cela s'ajoute à tous les efforts que vous déployez depuis la rentrée scolaire qui, soit dit en passant, semble avoir eu lieu il y a quelques jours à peine.

Cette pause de 2 semaines vous permettra de prendre du temps pour vous. Pour certains, elle aura l'allure de chansons, de sorties, de folies, de rires, de dinde et de tourtières. Pour d'autres, ce seront les lumières du sapin, le chocolat fondant, la quiétude, les films, la lecture et les sourires. De mon côté, j'imagine que ce sera un peu de tout ça! Peu importe quel sera le Noël que vous choisirez, je me joins au Conseil administratif et aux employés du SEBF pour vous souhaiter de joyeuses Fêtes!

*Sonia*



## Planificateur de tâches 2025-2026

Encore cette année, les membres du SEBF sont invités à nous envoyer une œuvre qui pourrait servir d'illustration pour la page couverture du planificateur de tâches 2025-2026. L'illustration peut se présenter sous la forme d'un dessin, d'une photo ou d'une peinture. Pour être retenue, l'œuvre doit :

1. pouvoir être reproduite dans un format d'environ 5,5 X 5,5 pouces (13,5 X 13,5 cm);
2. être originale (pas de reproduction);
3. présenter un sujet qui convient à l'illustration d'un planificateur de tâches destiné au personnel enseignant;
4. être reproduite gratuitement (autorisation de l'enseignante ou de l'enseignant).



Si plus d'une œuvre est soumise au Syndicat, le Conseil administratif déterminera les modalités qui permettront de choisir une production. Faites parvenir votre œuvre au [secretariat@sebf-csq.ca](mailto:secretariat@sebf-csq.ca) au plus tard **le mercredi, 12 février 2024, à 17 h.**

Montrez-nous votre talent caché!



## Journée de correction de juin 2025

À la suite du dépôt du calendrier des épreuves ministérielles lors de la dernière rencontre du Comité des politiques pédagogiques (CPP), la **journée pédagogique de correction** a été fixée **au vendredi 6 juin 2025.**



## La tarification en assurance collective - Renouvellement au 1<sup>er</sup> janvier 2025

Le 1<sup>er</sup> janvier 2025, il y aura une augmentation de la tarification en assurance de :

- 12 % en assurance maladie ;
- 4 % en assurance soins dentaires;
- 10 % en assurance salaire de longue durée ;
- 0 % en assurance vie.

Rappelons que l'implantation du nouveau régime Alter ego s'est faite le 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la suite d'un processus d'appel d'offres et que celui-ci a permis de revoir complètement la structure du régime d'assurance maladie afin d'en faire le premier régime collectif modulable pour une organisation syndicale. L'appel d'offres a aussi amené l'ajout d'un régime facultatif de soins dentaires permettant aux personnes de choisir cette garantie si elles en ont besoin et, surtout, de le faire au moment où elles le désirent. Pour 2025, l'augmentation maximale prévue à la soumission est de 15 % en assurance maladie et en assurance soins dentaires et de 10 % en assurance salaire de longue durée et en assurance vie<sup>1</sup>.

Les raisons de l'augmentation de 12 % en assurance maladie au 1<sup>er</sup> janvier 2025 :

- **Augmentation des réclamations pour les médicaments** (117 M\$ en 2023 versus 106 M\$ en 2022) et du **coût moyen d'un médicament** (72 \$ en 2023 versus 69 \$ en 2022);
- **Augmentation du nombre de réclamations soumises** : 90 000 réclamations de plus en 2023.

Contrairement au régime public (RAMQ), les régimes privés d'assurance collective ayant une liste régulière de médicaments, comme le régime Alter ego, **ne peuvent pas refuser le remboursement d'un médicament coûteux** s'il est thérapeutiquement requis. Dans les régimes privés comme le nôtre, **les honoraires professionnels des pharmaciens ne sont pas plafonnés, ce qui a un effet important sur la hausse du coût des médicaments.**

Certains gestes ont déjà été posés afin de contrôler l'augmentation des coûts, dont l'introduction d'une clause de substitution générique qui oblige le pharmacien à offrir un médicament équivalent, mais à moindre coût et la transition des médicaments biologiques vers des médicaments biosimilaires.

Nous vous invitons à consulter les capsules vidéos informatives produites par la Centrale en lien avec des moyens d'économiser sur l'achat de médicaments au [Assurance collective – Centrale des syndicats du Québec \(CSQ\)](#)

*Par Me Camille Beauchemin, conseillère syndicale*

<sup>1</sup> L'appel d'offres aura permis de plafonner les augmentations de 2021 à 2025.

*Suivez l'actualité du SEBF  
sur notre page Facebook.*

